

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **39 (1968)**

Heft 9

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

PD4

LES INTÉRÊTS DU JURA

BULLETIN DE L'ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DU JURA
CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XXXIX^e ANNÉE

Paraît une fois par mois

N^o 9 Septembre 1968

SOMMAIRE

De Bourogne à Moutier — Analyse de l'enquête sur le port de Bourogne — Pour la création d'un Office de coordination économique — L'aménagement de la T6 dans le Taubenloch — Bibliographie — Les travaux du Comité de l'ADIJ — Concentration dans l'industrie des machines à Moutier

De Bourogne à Moutier

Plusieurs problèmes importants ayant trait à l'économie jurassienne sont évoqués dans le présent fascicule.

Il s'agit tout d'abord du port de Bourogne, qui est en voie d'aménagement aux frontières du Jura. Cette réalisation revêt une importance capitale pour l'économie jurassienne et conditionnera en particulier le développement de nos voies de communication. On sait que le canton de Berne est vivement intéressé par ce port fluvial et qu'il a acquis une superficie de 8,5 ha. dans la zone industrielle de Bourogne. L'ADIJ et la Chambre de commerce Jura-Bienne se sont livrées l'an dernier à une première enquête auprès des entreprises suisses situées au nord des Alpes et qui seraient susceptibles d'utiliser le nouveau port pour leurs importations ou leurs exportations. Les résultats de cette enquête, que nous publions dans ce numéro, sont positifs, puisque ce sont 100 000 à 150 000 tonnes de marchandises en provenance ou à destination d'entreprises suisses qui pourraient transiter par Bourogne. Après cette première prise de contact avec les futurs utilisateurs suisses du port, il conviendra de se livrer à une enquête plus précise auprès des entreprises, transitaires y compris, lorsque les premières réalisations spectaculaires assureront à ce port une large publicité.

Autre problème intéressant : celui de la création d'un Office cantonal de coordination économique, que M. Georges Morand, député de Belprahon, a demandée au Grand Conseil par voie de motion. Cette intervention parlementaire avait été appuyée par plusieurs organisations économiques, dont l'ADIJ, et il est heureux qu'elle ait été acceptée par le gouvernement, puis par le Parlement cantonal, à une très large majorité.

L'une des conditions du développement économique du Jura est la création d'une infrastructure adaptée aux nécessités du présent et de l'avenir. La création d'artères routières modernes, à grand trafic, revêt à cet égard une importance toute particulière. Aussi faut-il saluer le début des travaux de construction d'une double route à deux pistes dans les gorges du Taubenloch, entre Bienne et Sonceboz. Ainsi que nous l'exposons dans un article de cette revue, la première étape des travaux portera sur l'amélioration de la route actuelle, par le percement de trois tunnels et la construction d'un nouveau pont. Elle est devisée à 4 millions, alors que la réalisation complète du projet (deux routes à deux pistes et à sens unique entre Boujean et Reuchenette) est estimée à 64 millions. L'amélioration de la route du Taubenloch, qui intéresse au premier chef le Jura-Sud, est indépendante d'un autre projet, lui aussi fort important et qui concerne surtout le Jura-Nord et Moutier : celui d'une autoroute